

Le Père Recteur JR/ 4097/21

Jamhour, le 29 juin 2021

## À l'attention des parents d'élèves du CNDJ et du CSG

Chers Parents,

Suite à une série de réunions et de consultations avec les Comités des parents et d'autres instances financières et vu la gravité de la situation économique et monétaire du pays, la direction du Collège a pris la décision d'augmenter de 30% les salaires de ses enseignants et du personnel de l'administration et de l'intendance. Cette augmentation sera accordée à partir de l'année prochaine sous forme d'avance sur cherté de vie.

Comme vous le savez, les salaires, qui sont restés au taux de 1500 LL / 1 USD, sont devenus dérisoires dans le contexte actuel. Un réajustement salarial s'impose à nous tous si nous avons à cœur l'avenir de l'éducation de nos enfants. **Un enseignant qui n'arrive pas à subvenir aux besoins minimaux de sa famille, comment pourrait-il assurer un service de qualité à nos élèves ?** Un des dangers de la crise actuelle, c'est de perdre la qualité de l'éducation qu'assurent encore nos institutions ou de compromettre carrément l'éducation. Comme je vous l'ai écrit en décembre 2017, suite à l'adoption par le parlement libanais de la loi 46:

« La crise actuelle [due à l'augmentation mal étudiée des salaires] met en danger toutes les écoles comme Jamhour, en particulier les écoles catholiques dont la mission est avant tout l'éducation offerte à tous. D'après les études menées par un ensemble d'experts scolaires, 150 des 317 écoles catholiques seraient menacées de fermeture. Il s'agit de petites écoles de moins de 400 élèves et qui se trouvent dans les zones périphériques du pays. Même les grandes écoles comme Jamhour ne sont pas à l'abri de ce danger. Dans le meilleur des cas, elles risquent de devenir des écoles réservées à une classe sociale privilégiée... alors que nous avons toujours voulu que Jamhour soit une école où les élèves de toute couche sociale se rencontrent, vivent ensemble, et forment une véritable communauté. C'est le même esprit qui anime nos 2320 écoles jésuites de par le monde. [Avec l'adoption de la loi 46], Jamhour, comme toutes les écoles catholiques du pays, risque d'être réservé à une minorité d'élèves, aux « happy few » ! »

Aujourd'hui, malheureusement, nous y sommes... Si un soutien substantiel n'est pas apporté aux institutions éducatives, peu d'écoles à partir de 2021-2022 vont pouvoir encaisser le choc de l'effondrement économique actuel.

Depuis sa fondation, notre Collège, fort de la solidarité exceptionnelle unissant tous ses membres, espère toujours compter sur la générosité des parents d'élèves et des donateurs pour lutter contre le chaos actuel en préservant un enseignement de qualité et en maintenant une mixité sociale parmi nos élèves. Vous comprenez que cela n'est plus possible sans une aide substantielle au personnel du Collège. Complètement démunis face à la situation dramatique de notre économie et pensant à l'émigration comme seule issue possible, nos enseignants demandent à bon droit un réajustement, ne serait-ce que minimal, de leur salaire, et ce, pour ne pas sombrer dans le désespoir et la démission totale.



La direction du Collège ne peut pas rester sourde à leur appel. D'un côté, elle a prévu, avec l'accord du Comité des parents, une augmentation salariale. De l'autre, elle poursuit son effort de lever des fonds exceptionnels pour aider davantage ses salariés. Aussi, avons-nous accueilli avec beaucoup de reconnaissance l'initiative de la Promotion 1974 proposant de soutenir financièrement les enseignants, les éducateurs et le personnel du Collège. D'autres promotions d'Anciens, espérons-le, viendront se joindre à cette action importante. Tous les salariés actuels, engagés pour l'année prochaine, recevront, à deux reprises, la somme de 100 USD en monnaie « fresh » (juillet et septembre 2021). D'autres sommes seraient éventuellement versées au gré des donations reçues.

À ce stade, il nous est impossible de parler du coût réel du service de transport, des fournitures scolaires ou du costume du Collège, et encore moins des prix des livres. Il vaut mieux suivre l'évolution de la situation économique pour essayer de donner des chiffres aussi réels que plausibles avec le début de l'année scolaire.

Il est clair que la majoration des salaires des professeurs de 30% ainsi que l'augmentation faramineuse des frais d'entretien du Collège nous obligent à augmenter automatiquement les droits d'écolage. Les frais d'entretien du Collège, qui constituaient plus ou moins 15% du budget du CNDJ et autour de 22% du budget du CSG, ont été multipliés, au moins, par cinq à cause de la dévaluation drastique de la livre libanaise. La majorité des services sont payés désormais au taux de 3900 LL le dollar ou au taux réel du marché. Ce qui fait que, en moyenne, ces frais ont augmenté de 500%! Ce chiffre risque encore d'augmenter dans la mesure où tout sera prochainement payé au taux réel du dollar américain qui avoisine, en la date d'aujourd'hui, 18000 LL / 1USD.

Pour toutes ces raisons, et après avoir eu l'accord et le soutien des deux comités des parents, la direction du Collège a décidé d'augmenter les scolarités de 35% sachant, d'emblée, que les pertes en matière de frais d'entretien seront très élevées, voire délétères, sur le plan financier. En revanche, nous n'allons épargner aucun effort pour solliciter tous nos bienfaiteurs à venir en aide à notre communauté en ces temps troubles et nous allons, aujourd'hui plus que jamais, accorder des bourses aux familles qui demandent notre soutien.

C'est pourquoi je sollicite chacun et chacune d'entre vous à nous accompagner dans cet effort. N'hésitez pas à payer la scolarité de vos enfants en dollars frais ou en « Lollars » si cela correspond à la devise de vos revenus. Il n'est pas dans nos habitudes de vous imposer cette mesure mais nous vous encourageons vivement à considérer cette option. Plus que jamais nous avons besoin de votre soutien, plus que jamais nous comptons sur votre générosité. Sachez que, sans votre engagement et votre confiance, l'avenir du Collège est loin d'être garanti. Les sommes supplémentaires que vous accorderiez au Collège seront utilisées pour venir en aide aux enseignants, pour octroyer des bourses et pour réduire le déficit projeté en matière de frais d'entretien.

J'ai entendu, ces derniers temps, plusieurs Anciens et parents dire « nous ne laisserons jamais tomber Jamhour», ces propos nous ont partiellement rassurés, mais **il est temps d'agir pour donner corps à votre fidélité et votre attachement au Collège Notre-Dame de Jamhour**. De notre côté, nous vous promettons de rester transparent par rapport à toute contribution que vous allez apporter et nous renouvelons notre engagement à rester, contre vents et marées, au service de l'éducation de vos enfants dans un pays à bout de souffle.

Je vous remercie d'avoir pris le temps de lire attentivement cette lettre et vous prie d'agréer, chers parents, l'expression de toute ma gratitude.

P. Charbel Batour, S.J. Recteur

